

Vacances été 2021 – du Mercredi 07/07 au Vendredi 27/08 INCLUS

STAGES SPORTIFS

Les champs du formulaire sont A COMPLETER OBLIGATOIREMENT
sauf celui concernant le régime alimentaire qui est facultatif.

Enfant

Nom : _____ Prénom : _____ Année de Naissance : _____

☎ Parent 1 : _____ ☎ Parent 2 : _____ ☎ Autre : _____

Merci de cocher le ou les stages souhaité(s)

CERTIFICAT MÉDICAL de non contre-indication à la pratique du sport à fournir obligatoirement

Pour les enfants nés en 2012-2013-2014 (6-8 ans)

- Stage du 7 juillet au 9 juillet (3 jours)
- Stage du 19 au 23 juillet (5 jours)
- Stage du 23 au 27 août (5 jours)

Pour les enfants nés en 2010-2011-2012 (8-10 ans)

- Stage du 15 juillet au 16 juillet (2 jours)
- Stage du 26 au 30 juillet (5 jours)

Pour les enfants nés en 2009-2008-2007-2006 (11-14 ans)

- * Sortie Kayak le vendredi 23 juillet (1 jour)
- * Sortie Kayak le mercredi 28 juillet (1 jour)

***Fournir le test aquatique de 50 m**

Observations particulières

Mon enfant fréquente une école publique de la commune OUI NON

En cas d'accident, j'autorise les responsables des animations sportives à prendre les dispositions nécessaires (pompiers, médecin) afin de prodiguer les premiers soins. OUI NON

J'autorise les services municipaux à transporter mon enfant dans les véhicules municipaux (*sous réserve du protocole sanitaire*) OUI NON

J'autorise mon enfant à rentrer seul du lieu de l'activité OUI NON

J'autorise la commune à réaliser et à utiliser les photos sur lesquelles mon enfant apparaît pour diffusion uniquement sur les médias de la commune: OUI NON

Je soussigné(e), Madame, Monsieur _____ responsable légal de l'enfant, certifie avoir souscrit une assurance responsabilité civile et individuelle accident pour la pratique des activités proposées.

Nom de l'assurance : _____ N° de contrat : _____
(fournir une copie de l'attestation d'assurance)

Le Régime Alimentaire de mon enfant standard sans viande sans porc

Mon enfant a une allergie alimentaire et bénéficie donc d'un PAI, je dois fournir son panier repas dans le respect du protocole sanitaire.

En raison de trop d'abus une seule modification pourra être prise en compte.

En cas d'impossibilité de réalisation du service (directives de l'état suite à la COVID-19) la prestation sera soit remboursée sous forme d'avoir à déduire des prochaines facturations émises par le service, soit le paiement sera restitué si non encaissé (chèque).

Paiement possible par chèque, Chèques Vacances, CESU, espèce ou CB directement sur le portail citoyen.

Horaires d'accueil Physique du public sans rendez-vous : mardi et jeudi matin de 8h30 à 12h. Les autres jours, sur RDV.

Fait à Gignac-la-Nerthe, le _____ 2021

Signature du demandeur ou du tuteur légal

NOM ET PRÉNOM